

60 Si pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les interventions, les représentants du Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal pourront user de leur droit de rectification par écrit dans les 48 heures. Les rectifications seront disponibles sur le site de l'Office à la page de la consultation.

65 À la suite des séances d'audition des opinions, les commissaires procéderont à l'analyse de l'ensemble de l'information soumise dans le cadre de la consultation. Ils en feront rapport et formuleront des recommandations.

70 Le président de l'Office soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal, rapport qui sera rendu public deux semaines plus tard. Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative, les décisions finales appartiennent aux élus.

M. FRANCIS LAPIERRE, Citoyen

75 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors sans plus tarder, nous débutons avec notre premier intervenant. Bonjour.

80 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

Bonjour.

85 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous demanderais de vous présenter, s'il vous plaît, et je crois que vous êtes là à titre de citoyen, c'est ça?

M. FRANCIS LAPIERRE :

90 Oui, mon nom est Francis Lapierre.

LA PRÉSIDENTE :

95 Alors bienvenue, Monsieur Lapierre. Juste une question de détail, est-ce que vous avez besoin... Bon, d'abord je vous dis que nous avons lu votre document.

M. FRANCIS LAPIERRE :

100 D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

105 Et ensuite, est-ce que vous avez besoin que je vous fasse un petit signe lorsqu'il vous reste deux minutes?

M. FRANCIS LAPIERRE :

110 Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

Alors...

M. FRANCIS LAPIERRE :

115 Ça me permettrait de mieux...

LA PRÉSIDENTE :

Au moment où je vous fais le signe, ça veut dire qu'il faut conclure. C'est bon?

120

M. FRANCIS LAPIERRE :

O.K.

125

LA PRÉSIDENTE :

Très bien. Nous vous écoutons.

M. FRANCIS LAPIERRE :

130

O.K. Là je ne vois pas est-ce que... je ne vois pas ma présentation, là. O.K. Puis les couleurs n'apparaissent pas, mais bon, O.K.

LA PRÉSIDENTE :

135

On vérifie.

M. FRANCIS LAPIERRE :

140

Ça, ça ne va pas si mal. Non, c'est ça, il manque des éléments, mais bon, je vais faire avec. Je l'avais imprimé de toute façon, ça fait que je vais me guider là-dessus.

Donc c'est ça, j'avais mis la première diapositive rose pour dire qu'il faut mettre des lunettes roses et imaginer des gouvernements qui font vraiment ce qu'il faut pour leurs concitoyens et pour le respect de la planète.

145

150 Donc, je vais aller à l'autre diapo. Donc, d'entrer dans un monde alternatif où les élus font ce qu'ils ont à faire pour rencontrer les cibles de 2050 en décarbonation. Là il manque quelque chose. O.K. Bon, en tout cas, il me semble qu'il manque quelque chose. Oui, il manque la première page. O.K. Et ça ne sera pas facile. O.K. Oui, je l'ai imprimé là. O.K.

155 Donc, je marquais le transport, les limites du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Donc, la province de Québec devrait viser un 75 % de transport en commun et transport actif. La Ville de Montréal étant plus dense que la province, devrait viser 80 à 90 % de transport actif et collectif. Le centre-ville de Montréal devrait frôler les 100 % de transport actif et collectif.

160 D'ailleurs, je n'ai jamais pu comprendre d'où venait le chiffre de 69 % que vous donniez. Il n'y avait aucune explication pourquoi 69 %. J'imagine qu'il y a eu des calculs derrière ça pour savoir qu'on pourrait rejoindre 69 %, mais je ne sais pas lesquels.

165 Ensuite, c'est ça, donc le centre-ville de Montréal devrait frôler 100 % de transport actif et collectif. La Ville de Montréal, pour ce faire, devrait fermer le centre-ville aux autos individuelles, des métros Berri-UQAM à Lionel-Groulx et y installer un système de navette électrique automatisée.

170 Puis ce qui serait bien avec ça, c'est que ça, en même temps, ce serait une attraction touristique, O.K., et puis aussi de toute façon entre 2030 et 2040, les véhicules autonomes devraient se généraliser. Donc, de toute façon, ça va déjà exister à ce moment-là puisque le plan est jusqu'en 2050, il faudrait y songer.

Ensuite, bon, la première qui est une déclaration choc « Jeter à terre la métropolitaine, avec joie. » parce que c'est une horreur urbaine, ça crée de la pollution, ça sépare les quartiers, c'est épouvantable.

175 Puis je pense qu'après toutes ces années-là, je pense que question de justice sociale, il serait bon que les gens de ces quartiers-là aient leur quartier réunifié et puis vivre dans un environnement correct.

180 Et à ce moment-là, je propose d'établir trois grands boulevards urbains par montréalais dans l'axe est-ouest avec tramway et piste cyclable dont un prendrait le tracé de la métropolitaine. Et puis les deux autres, il y en a un qui serait plus au nord.

185 Dans mon mémoire, j'ai montré le tracé approximatif de par où ça passerait. Et puis au sud aussi, en mettant là encore la 20, en prenant le tracé de la 20 puis ensuite en passant par Ville-Marie ou par d'autres chemins comme le boulevard de Maisonneuve comme le projet Montréal proposait à l'époque.

190 En tout cas, il y a plein de tracés possibles pour aller rejoindre ce qui va être le projet structurant de l'est, O.K., puis donc de rejoindre Sherbrooke Est. Donc c'est ça qui est possible.

195 Ensuite, procéder au remplacement progressif des autoroutes par des boulevards urbains aussi bien est-ouest que nord-sud. Évidemment, il faut compléter au niveau nord-sud et puis quand l'achalandage entre, mettons, entre 50 000 et 100 000 usagers, bien il est tout à fait approprié de mettre un tramway et puis donc on peut le faire sur les axes nord-sud.

200 J'ai vu qu'il y avait, à un moment donné, il y a une planche dans le résumé que j'ai vu, concernant les transports en commun et transports actifs, mais surtout les transports structurants puis ce n'est pas clair par quel boulevard ça passe. C'est un peu confus pour moi. Donc, je vois que le boulevard Pie-IX ce serait encore des SRB, mais Pie-IX a d'ores et déjà suffisamment d'achalandage pour avoir un tramway.

205 Je ne sais pas si le tramway que je vois, la ligne de tramway c'est sur Saint-Michel ou c'est sur Papineau, ce n'est pas clair. Donc, je ne sais pas si ça permettrait d'aller chercher l'achalandage de Pie-IX.

210 Ensuite je propose de protéger la région Centre de Montréal située entre l'autoroute 15, ou la 15 et 117 ou 117 et la 25 en établissant une rocade entre celles-ci et la 440 à Laval et la 30 sur la Rive-Sud.

215 Alors ça, en tout cas, ça se présente mal un peu à l'écran. O.K. On dirait que ce n'est même pas la bonne version parce que j'avais un point PPT qui était « Présentation à l'OCPM » puis ce n'est pas ça qui est...

LA PRÉSIDENTE :

PowerPoint?

M. FRANCIS LAPIERRE :

220 Je savais qu'il manquait quelque chose. Ce n'est même pas la bonne version. C'est « Présentation à l'OCPM ».

LA PRÉSIDENTE :

225 Nous revenons avec vous, Monsieur Lapierre.

M. FRANCIS LAPIERRE :

230 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Nous vous écoutons.

235

M. FRANCIS LAPIERRE :

Donc je disais que je prenais la couleur rose, vous la voyez maintenant. O.K. Donc là on va revenir, O.K. Ça je l'ai dit.

240

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

245

M. FRANCIS LAPIERRE :

O.K. Bon, les autoroutes, les grands boulevards urbains nord-sud. Par exemple, je parlais de Pie-IX, de... Combien il reste de temps?

250

LA PRÉSIDENTE :

Il vous reste deux minutes.

M. FRANCIS LAPIERRE :

255

Combien?

LA PRÉSIDENTE :

260

Deux.

M. FRANCIS LAPIERRE :

Deux minutes?

265 **LA PRÉSIDENTE :**

On va aller à quatre.

M. FRANCIS LAPIERRE :

270

O.K. Ça va vraiment mal. Boucler la ligne bleue du métro avec la fin de la ligne verte et prolonger la ligne orange vers Bois-Franc. Bon, Bois-Franc aurait été un meilleur choix que de poursuivre la ligne bleue du métro. Puis je considère qu'ensuite on pourrait prolonger la ligne bleue pour aller rejoindre la ligne verte, ce serait une bonne chose pour diverses raisons.

275

Ensuite, établir une rocade passant par les autoroutes 440 à Laval, 25, 30, sur la Rive-Sud, la 10, la 15 ou la 15 et 117 et protéger la région Centre de Montréal jusqu'en 2040.

280

Donc c'est ça, l'idée c'est de retirer tout ce qui est... qui nécessite le camionnage lourd, l'industrie lourde. Donc retirer de cette région-là tout ce qui est camionnage lourd. Je parle de certains centres industriels, parcs industriels comme celui de l'Assomption, comme celui de Jarry, de Papineau et puis de Saint-Michel. Donc progressivement, retirer les activités industrielles lourdes.

285

Puis, bon, établir des centres de transbordement situés à Laval et sur la Rive-Sud près des ponts menant à l'Île de Montréal. Donc, à ce moment-là prendre encore là le camionnage lourd puis transborder sur des petits camions électriques ou si on a des trams

290 cargo qui traversent l'île, à ce moment-là de prendre les trams cargo. Voilà, sauf exception pour les marchés...

Bon, O.K. Créer des points de dépôt sur l'Île où les trams cargo et les petits camions électriques déposent la marchandise, sauf pour des gros encombrants, pour les électroménagers, évidemment il faut livrer ça directement au consommateur.

Permettre le ramassage au point de dépôt par les vélos cargo à assistance électrique ou non, si c'est en terrain plat on n'a pas besoin nécessairement d'assistance électrique.

300 Créer un réseau de tramway d'environ 70 stations dans le Grand sud-ouest combinant les options B et E de la ARTM et faire des liens supplémentaires entre LaSalle ouest et Lachine, le parc industriel de Lachine, l'aéroport de Dorval et le Vieux-Montréal.

305 J'ai participé à la consultation publique sur le Grand sud-ouest puis – de l'ARTM – puis je trouvais leurs options un peu bizarres. Je me demandais d'où ça sortait. Je n'ai pas réussi à comprendre pourquoi il y avait ces options-là spécifiquement et il me semble qu'on aurait pu présenter un plan global, en tout cas, bref c'est ça que je présente à leur place donc prendre leurs options B et E puis rajouter d'autres lignes supplémentaires.

310 Voilà.

Et pour le gouvernement du Québec, arrêter de nuire aux collectivités en faisant des projets foireux comme le REM ou le Troisième lien et écouter les experts.

315 **LA PRÉSIDENTE :**

Deux minutes, Monsieur Lapierre.

M. FRANCIS LAPIERRE :

320

Oui, O.K. Adopter des recommandations des BAPE et arrêter de les contourner comme avec Northvolt. Éviter à tout prix la spirale de la mort des sociétés de transport au Québec en nationalisant le REM et en donnant aux villes les pouvoirs, y compris financiers, de soutenir leur société de transport.

325

En deux minutes, qu'est-ce que je peux faire?

LA PRÉSIDENTE :

330

Une minute.

M. FRANCIS LAPIERRE :

335

Une minute, bon. Utiliser l'argent nécessaire dans le fonds vert ou taxer les entreprises comme en Europe pour obtenir l'argent. Avoir des plans de transport à politique long terme. Interdire les véhicules essence ou diesel, nationaliser le REM et établir des autobus express électriques en attendant les trams et trams cargo.

340

O.K. Bon, les lignes de tramway qui desservent les écoquartiers devraient être en service avant qu'ils ne soient habités parce que c'est là que les habitudes se prennent.

345

La Ville de Montréal devrait former une escouade cycliste afin de parcourir son réseau cyclable et répertorier les dangers, les améliorations effectuées au point de vue cycliste, aidée des réseaux sociaux.

LA PRÉSIDENTE :

350 Alors je dois vous interrompre ici.

M. FRANCIS LAPIERRE :

355 O.K.

LA PRÉSIDENTE :

 Mais comme nous avons des questions à vous poser...

360 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

 O.K.

LA PRÉSIDENTE :

365 ... alors ça va probablement vous permettre d'aller un petit peu plus loin dans ce
que vous vouliez dire.

M. FRANCIS LAPIERRE :

370 O.K.

LA PRÉSIDENTE :

375 Désolée pour la confusion.

M. FRANCIS LAPIERRE :

Merci.

380

LA PRÉSIDENTE :

Alors vous avez expliqué d'entrée de jeu ou vous avez mentionné d'entrée de jeu que vous ne compreniez pas pourquoi la cible de 69 % de transport actif et collectif avait été établie...

385

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui.

390

LA PRÉSIDENTE :

... comment elle avait été établie?

395

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

400

En même temps, pourriez-vous nous expliquer comment vous vous avez établi votre cible parce que vous l'avez établie à entre 80 et 90 % de transport actif et collectif à terme.

405

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui.

410 **LA PRÉSIDENTE :**

Comment vous en êtes arrivé à cette conclusion-là?

415 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

Bien c'est sûr que c'est au pif, c'est-à-dire j'ai un ami qui est physicien écologiste qui dit lui que 75 % des transports actifs et collectifs pourraient se... c'est-à-dire 75 % des transports actifs et collectifs au Québec, pourraient se faire...

420 **LA PRÉSIDENTE :**

Une cible au Québec?

425 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

430 ... la cible au Québec devrait être 75 %. Donc, je me dis que le Grand Montréal étant plus dense, on devrait arriver à plus. O.K., à 80-90 % si on veut vraiment atteindre nos cibles. Puis je vois dans vos recommandations que, dans le plan d'urbanisme, que vous ne touchez pas aux autoroutes urbaines. Je comprends aussi que vous êtes tributaires de Québec et des paliers supérieurs, donc il faudrait prendre entente avec les paliers supérieurs pour ce faire. Donc le 69 % est probablement relié à ça.

435 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Mais je vous rappelle, je rappelle quand même, Monsieur Lapierre, que c'est le plan, le projet de la Ville de Montréal et non pas le projet de l'OCPM. On est d'accord, on s'entend bien là-dessus?

440

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui. Oui.

445 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

M. FRANCIS LAPIERRE :

450

Mais moi je vois plus large. Il faut que les autres paliers de gouvernement participent.

LA PRÉSIDENTE :

455

O.K.

M. FRANCIS LAPIERRE :

460

O.K. Donc mettre l'épaule à la roue.

LA PRÉSIDENTE :

465

J'ai une autre question pour vous, avant que mes collègues prennent le relais, lorsque vous parlez du camionnage lourd...

M. FRANCIS LAPIERRE :

470

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

475

... et de protéger le centre de Montréal, vous proposez de retirer progressivement les industries des parcs industriels?

M. FRANCIS LAPIERRE :

480

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

485

Ce serait quoi les impacts? Est-ce qu'il y a des impacts négatifs?

M. FRANCIS LAPIERRE :

490

Peut-être, je ne suis pas spécialiste, spécialiste du camionnage lourd ni spécialiste pour les impacts, mais j'imagine qu'il y a sûrement moyen de redistribuer les industries de part et d'autre.

LA PRÉSIDENTE :

495 O.K.

M. FRANCIS LAPIERRE :

500 Soit plus à l'est, soit plus l'ouest ou à Laval ou sur la Rive-Sud puis que ça ne devrait pas engendrer tant de complication que ça, que c'est possible de le faire si on a la volonté politique de le faire.

LA PRÉSIDENTE :

505 Et comment on fait pour obtenir la collaboration de ces industries-là? Quand même, habituellement c'est des industries dans les parcs industriels qui sont souvent lourdes, alors comment on fait pour réussir cet objectif-là?

M. FRANCIS LAPIERRE :

510 Moi-même je ne saurais pas trop quoi répondre, sauf que peut-être qu'en s'établissant à l'extérieur de la zone, il y aurait des avantages peut-être financiers à le faire, peut-être que s'il y aurait des avantages pratiques...

LA PRÉSIDENTE :

515 O.K.

M. FRANCIS LAPIERRE :

520 ... pour les industries qui seraient possibles. Je ne sais pas.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. O.K.

525

M. FRANCIS LAPIERRE :

Je n'ai pas les...

530

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Lise.

LA COMMISSAIRE :

535

Oui. Bonjour.

M. FRANCIS LAPIERRE :

540

Bonjour.

LA COMMISSAIRE :

545

Dans votre document que vous avez déposé initialement, pas celui-ci, vous qualifiez le REM de catastrophe et d'échec.

M. FRANCIS LAPIERRE :

550

Oui.

LA COMMISSAIRE :

Puis vous plaidez en faveur de la mise sur pied d'un tramway...

555 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

Oui.

LA COMMISSAIRE :

560

... avec 70 stations que j'ai vues...

M. FRANCIS LAPIERRE :

565

Oui.

LA COMMISSAIRE :

570

Moi je vous pose la question, est-ce que vous avez une idée de quel serait le coût de cette mise en œuvre du tramway, puis comment ça serait financé puis j'ai deux autres questions... je vais vous laisser répondre à ça, mais je vais renchérir après.

M. FRANCIS LAPIERRE :

575

Selon Jean-François Lefebvre qui est spécialiste en transport aux études urbaines...

580

LA COMMISSAIRE :

Oui.

585

M. FRANCIS LAPIERRE :

... de l'UQAM... non, de... oui, c'est ça, de l'UQAM et puis il y a moyen pour un milliard de faire... un milliard de dollars plus ou moins de faire ça. Donc attends, c'était-tu un milliard? Oui, je pense que c'est un milliard. Puis... non, dix milliards, c'était ça.

590

LA COMMISSAIRE :

Dix milliards.

595

M. FRANCIS LAPIERRE :

Dix milliards, plus ou moins un milliard, c'est ça.

600

LA COMMISSAIRE :

Pour la portion que vous mentionnez dans votre...

605

M. FRANCIS LAPIERRE :

Oui, c'est ça, pour le Grand sud-ouest.

LA COMMISSAIRE :

Pas sur l'ensemble du réseau qui est dans le PUM présentement?

M. FRANCIS LAPIERRE :

610

Non, non.

LA COMMISSAIRE :

615

D'accord.

M. FRANCIS LAPIERRE :

620

Je n'ai pas évalué, je ne suis pas spécialiste là-dessus pour évaluer les coûts, mais sur 25 ans c'est sans doute possible de financer ça, j'imagine.

LA COMMISSAIRE :

625

Sur?

M. FRANCIS LAPIERRE :

25 ans.

630

LA COMMISSAIRE :

25 ans, d'accord. Puis justement quels seraient les défis puis les obstacles qu'on rencontrerait en installant cette voie de tramway?

635

M. FRANCIS LAPIERRE :

640 Les défis? C'est sûr qu'il va y avoir des défis, mais l'autre alternative c'est de
creuser des métros, puis ça c'est très très cher. Donc pour le même prix on aurait
davantage de stations, donc davantage de transfert modal, ça veut dire que plus de
personnes qui laisseraient leur voiture de côté pour prendre le tramway, donc c'est un
avantage majeur.

645

Donc oui, il y aurait des difficultés, mais peut-être pas moins que si on creusait des
stations supplémentaires de métro puis qu'on mettait des SRB. Donc, effort pour effort, on
aurait un meilleur transfert modal, je pense, avec le tramway.

650

LA COMMISSAIRE :

Meilleure qualité/prix.

M. FRANCIS LAPIERRE :

655

Oui.

LA COMMISSAIRE :

660

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

665

Merci. Christian.

LE COMMISSAIRE :

670 Oui. Je reviens à votre première suggestion ou proposition de jeter à terre la
Métropolitaine...

M. FRANCIS LAPIERRE :

675 Oui.

LE COMMISSAIRE :

... avec joie. C'est le titre que...

680 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

Oui, oui.

LE COMMISSAIRE :

685 C'est un gros morceau ça.

M. FRANCIS LAPIERRE :

690 Oui, oui, c'est un très gros morceau, mais comme je dis, il faut préparer à l'avant
avec le camionnage c'est-à-dire qu'on... l'une des raisons pour laquelle la Métropolitaine
est là, c'est pour le camionnage en grosse partie.

695 Donc si on réussit, à soit à détourner le camionnage, soit à faire du
transbordement, à utiliser des trams cargo, à utiliser des bicyclettes à assistance

électrique dans des points de dépôt, bien tout ce que faisaient les camions, on le remplace d'une façon ou d'une autre, O.K. Donc on n'a plus besoin du camionnage lourd, donc plus besoin d'utiliser la métropolitaine puis la 25, puis la 15 vont suffire pour faire le reste, donc en passant soit par le nord par la 640 ou encore le sud, la Rive-Sud, par la 30.

700

LE COMMISSAIRE :

O.K. Je comprends que c'est la première étape c'est...

705

M. FRANCIS LAPIERRE :

Débarrasser le camionnage.

LE COMMISSAIRE :

710

Le camionnage.

M. FRANCIS LAPIERRE :

715

Oui.

LE COMMISSAIRE :

Les poids lourds, O.K. Merci.

720

M. FRANCIS LAPIERRE :

Merci.

725

LA PRÉSIDENTE :

On a terminé.

730

M. FRANCIS LAPIERRE :

C'est tout, déjà?

735

LA PRÉSIDENTE :

As-tu une autre question?

740

M. FRANCIS LAPIERRE :

Je n'ai pas pu dire qu'on n'avait pas besoin des investissements d'Hydro-Québec, qu'ils étaient inutiles, mais bon.

745

LA PRÉSIDENTE :

Alors...

750

M. FRANCIS LAPIERRE :

Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

S'il nous reste une minute, est-ce qu'il y a une autre information que vous voulez partager avec nous?

M. FRANCIS LAPIERRE :

755

Bien c'est ça, donc...

LA PRÉSIDENTE :

760

Une minute pour vrai.

M. FRANCIS LAPIERRE :

765

O.K. Donc c'est ça, on peut récupérer la chaleur industrielle puis ça représente dix fois La Romaine, 15 000 méga millions de watts.

LA PRÉSIDENTE :

770

O.K.

M. FRANCIS LAPIERRE :

775

Même chose pour les thermopompes, 1 500 méga millions de watts. La géothermie, la moitié de la Baie James donc 8 723 en puissance. Puis le biomimétisme pour les pales d'éolienne, une économie de 20 %, donc 469 millions de watts. Et pour 25 692 millions de watts, donc comme on a besoin d'entre 20 000 et 30 000 pour 2050, on pourrait s'éviter d'entrer en guerre avec les nations autochtones parce qu'on aurait suffisamment d'énergie pour ce faire.

780

LA PRÉSIDENTE :

Bien.

M. FRANCIS LAPIERRE :

785 Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

790 Merci infiniment d'avoir pris le temps de préparer le document et d'être venu le partager avec nous. Bonne fin de journée.

M. FRANCIS LAPIERRE :

795 La prochaine fois, je mettrai un seul document sur la clef.

LA PRÉSIDENTE :

800 Ce sera plus facile, merci beaucoup, au revoir. Alors nous revenons.

M. PASCAL PRIORI

Solon

805 **LA PRÉSIDENTE :**

810 Alors bonjour, merci de vous présenter et de préciser le nom de votre organisation, s'il vous plaît.